

En Route Pour l'Emploi

☎ 02.98.02.10.40 contact.erpe29@donbosco.asso.fr
1, rue Louis Pidoux - Bâtiment M
Zone d'activités de Poul ar Bachet - 29200 BREST
Licence Transport : 2021/53/0000428

Feu Vert Mobilité

☎ 02.98.43.05.00 feuvert.mobilite@donbosco.asso.fr
1, rue Louis Pidoux - Bâtiment H
Zone d'activités de Poul ar Bachet - 29200 BREST
Agrément auto-école n° I 23 029 0001 0



Mobilité Morlaix

☎ 06.08.07.89.77 mobilitemorlaix@donbosco.asso.fr
ZA La Boissière - Rue Joseph Faucheur - 29600 MORLAIX
Agrément auto-école n° I 23 029 0002 0

Siret : 77557795000691
Déclaration d'activité n° 53290268329
Organisme de formation n° 0015109



ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation au sein de l'auto-école sociale Feu vert Mobilité a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi de personnes orientées sur le dispositif par un travailleur social. Feu Vert Mobilité est organisme de formation et reconnu par les OPCO grâce à son QUALIOPi, rédigé en 2023. La formation y est individualisée et progressive.

Les enjeux de la formation

L'automobile est devenue un outil d'insertion socio-professionnelle pour une grande partie des français.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera.

L'épreuve théorique – le code

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

En Route Pour l'Emploi

☎ 02.98.02.10.40 contact.erpe29@donbosco.asso.fr
1, rue Louis Pidoux - Bâtiment M
Zone d'activités de Poul ar Bachet - 29200 BREST
Licence Transport : 2021/53/0000428

Feu Vert Mobilité

☎ 02.98.43.05.00 feuvert.mobilite@donbosco.asso.fr
1, rue Louis Pidoux - Bâtiment H
Zone d'activités de Poul ar Bachet - 29200 BREST
Agrément auto-école n° I 23 029 0001 0



Mobilité Morlaix

☎ 06.08.07.89.77 mobilitemorlaix@donbosco.asso.fr
ZA La Boissière - Rue Joseph Faucheur - 29600 MORLAIX
Agrément auto-école n° I 23 029 0002 0

Siret : 77557795000691

Déclaration d'activité n° 53290268329

Organisme de formation n° 0015109



L'examen pratique

Cette épreuve dure environ 25 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser une manœuvre : un freinage pour un arrêt de précision ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation (tablette). Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est transmis via votre compte RDVPermis.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

En Route Pour l'Emploi

☎ 02.98.02.10.40 contact.erpe29@donbosco.asso.fr
1, rue Louis Pidoux - Bâtiment M
Zone d'activités de Poul ar Bachet - 29200 BREST
Licence Transport : 2021/53/0000428

Feu Vert Mobilité

☎ 02.98.43.05.00 feuvert.mobilite@donbosco.asso.fr
1, rue Louis Pidoux - Bâtiment H
Zone d'activités de Poul ar Bachet - 29200 BREST
Agrément auto-école n° I 23 029 0001 0



Mobilité Morlaix

☎ 06.08.07.89.77 mobilitemorlaix@donbosco.asso.fr
ZA La Boissière - Rue Joseph Faucheur - 29600 MORLAIX
Agrément auto-école n° I 23 029 0002 0

Siret : 77557795000691
Déclaration d'activité n° 53290268329
Organisme de formation n° 0015109



PROGRAMME DE FORMATION	
Compétences	Compétences associées
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Connaître les bases du premier secours • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. • Utiliser la boîte de vitesses / connaître la boîte automatique. • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éco conduite.